

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 01 AVRIL 2010**

Délibération
n° 2010.04. 38.B

Edition d'une carte à destination du Grand public sur les itinéraires cyclables du GrandAngoulême : demande de subvention

LE UN AVRIL DEUX MILLE DIX à 18h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **26 mars 2010**

Secrétaire de séance : Brigitte BAPTISTE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Michel BRONCY à Denis DOLIMONT, Didier LOUIS à Philippe LAVAUD, Bernard CONTAMINE à Brigitte BAPTISTE

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / DÉPLACEMENT	Rapporteur : Monsieur DOLIMONT
--	---------------------------------------

EDITION D'UNE CARTE A DESTINATION DU GRAND PUBLIC SUR LES ITINERAIRES CYCLABLES DU GRANDANGOULEME : DEMANDE DE SUBVENTION
--

Dans le cadre de sa politique en faveur de la réduction des gaz à effet de serre (plan Climat), le GrandAngoulême organise le 6 juin 2010 la fête du Climat et de l'environnement, manifestation qui se déroulera le même jour que la Fête du Vélo.

Afin de valoriser l'ensemble des liaisons cyclables existantes sur le territoire communautaire, il est proposé d'éditer pour cette occasion une carte à destination du grand public sur les itinéraires cyclables du GrandAngoulême.

Cette carte, indiquerait les itinéraires cyclables existants et programmés à l'échelle du GrandAngoulême (recto) ainsi qu'à l'échelle de l'hypercentre d'Angoulême (verso).

Il s'agit notamment d'identifier des itinéraires cyclables existants qui se définissent comme une succession de divers aménagements des voies vertes ;

- des pistes cyclables ;
- des bandes cyclables ;
- des trottoirs cyclables ;

Il est donc proposé d'indiquer sur cette carte à destination du grand public :

- les itinéraires cyclables existant ou en projet, **sans préciser** le type d'aménagement réalisé ;
- les zones 30 et les voies piétonnes autorisées aux vélos ;
- les parkings-vélos existants sur les différentes communes ;
- certains équipements dont notamment : mairies, cathédrale/église, patinoire-piscine (Nautilus), plan d'eau, espace Carat, gare SNCF d'agglomération, université, hôpital, CIBDI, etc ;
- les raccordements au plan vélo départemental de la Charente ;
- des informations spécifiques sur les vélos et des conseils sur les bonnes pratiques à vélo, etc.

Le budget prévisionnel, d'un montant de 5 000 €, nécessaire à la réalisation de cette carte et sa reproduction est inscrit au BP 2010. Ce projet peut par ailleurs bénéficier d'une subvention à hauteur de 50 % dans le cadre du Fonds Régional pour l'Excellence Environnementale (FREE) :

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 12 mars 2010,

Je vous propose :

D'AUTORISER le Président à solliciter des subventions notamment dans le cadre de l'édition d'une carte à destination du grand public sur les itinéraires cyclables.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
07 avril 2010	07 avril 2010

